



Le 6 novembre 2019

SIDSIC : FO porte ses constats à la mission d'inspection !

Le secrétaire général du Gouvernement a confié aux inspections membres du comité de pilotage inter-inspections des DDI une mission d'évaluation des SIDSIC (lettre de mission consultable [ICI](#)).

9 ans après leur création, il est bientôt temps !!

La représentation FO des personnels issus des DDI, qui n'a jamais abandonné le sujet en abordant le sujet régulièrement en CT des DDI, était reçue le 6 novembre 2019.

Pour FO/DDI, le bilan des SIDSIC parle de lui-même :

→ Positionnement :

- **Postes chefs SIDSIC fléchés MI :** Liaisons gouvernementales qui au départ de la mise en place des SIDSIC n'était pas un critère, *Exemple : ces postes ont été refusés à des informaticiens cadre A issus des DDI auxquels on a préféré des agents MI à deux ans de la retraite par exemple et refusé une deuxième fois à ces agents pour y affecter un MI non informaticien ?*
- **Remplacement des postes fléchés MI.**
Exemple : Depuis la mise en place des SIDSIC dans certains départements, les remplacements (ex DDI, MI) se sont faits uniquement par des agents MI.
- **80 % des postes de chefs SIDSIC MI** malgré une répartition qui aurait dû être de l'ordre de 50 – 50.
Exemple : c'est la réalité. Peut-être plus aujourd'hui mais nous n'avons pas les chiffres.
- **Les anciens RSI** respectés dans leurs anciennes directions sont devenus du jour au lendemain de simples exécutants dont la plupart avait plus de 20 ans de métiers. Il en reste un goût amer. L'architecture des SGC ne fait qu'amplifier cette amertume. De direction ou service les SIDSIC passent à simple bureau ? Quelle régression !
Exemple : C'est ce qui nous remonte le plus du terrain suite à notre questionnement pour la préparation de cet audit.

- **La DINSIC** n'a pas joué son rôle de départ de coordinateur, elle a laissé faire le MI et a voué à l'échec la mise en place des SIDSIC.

Exemple : La DINSIC la grande absente dans la défense du volet RH des informaticiens. Leurs effectifs ont monté en puissance mais pourquoi ?

→ Les effectifs :

- « La DISIC aura la main sur les effectifs pour arrêter l'hémorragie actuelle nous avait on dit ! »
- On ne peut que constater une érosion permanente des effectifs,
Exemple : Un département 23 au départ, 13 aujourd'hui, 4 départs en retraite qui ne devraient pas être remplacés avec la mise en place du SGC.
- La mise en place des SGC qui intègre les SIDSIC n'est guère plus optimiste,
Exemple : A peine mis en place certains préfigurateurs annoncent déjà les couleurs et le non remplacement des retraités ? Certains SIDSIC déjà limités en effectifs vont une fois de plus être pénalisés. Double effet « KiSS COOL »
- Les effectifs sont au fur et à mesure des remplacements (*si il y en a*) ciblés MI et affectés MI. Les postes sont ainsi perdus pour les ex DDI et non pourvus par des agents ex DDI
Exemple : la compétence téléphonique demandée sur un poste informatique ferme la porte aux agents ex DDI (trop polyvalents et pas assez spécialistes) ? Le poste revient systématiquement au MI. Les promesses de la DINSIC de ne pas cibler les postes ne sont pas respectées, le MI fait sa loi.
- Seuls les SG et le chef SIDSIC décident du choix des candidats sur des postes SIDSIC, les directeurs ne sont pas consultés dans la majorité des cas mais n'osent rien dire, « c'est la préfecture »,

→ Les instances :

- Pour les SIDSIC des comités de pilotage sont censés avoir été mis en place pour le suivi de ces services à vocation interministériels où participent le préfet, le SG pref, le chef SIDSIC, les directeurs, les SG des DDI. Ces instances sont loin de fonctionner partout ! Mais ce qui ne fonctionne nulle-part, c'est le dialogue social formel ! Est ce normal ?

- **Les instances du MI ne doivent pas être les seuls lieux de dialogue social des SIDSIC** ou même des SGC. C'est un service à vocation interministérielle et non un simple service de préfecture, donc du seul MI. Le dialogue social doit être représentatif de l'ensemble des agents qui composent les SIDSIC, les SGC. Les agents ex DDI ne sont pas des agents du MI et le rôle des instances doit être respecté pour chacun.
- **De part leur vocation « interministériel »**, des instances spécifiques composées de représentants du MI et du CT des DDI doivent composer une instance officielle pour défendre l'intérêt de tous les agents.
Exemple : Questionnement des agents ex DDI sur le dialogue social au MI dans les instances départementales : En avez vous entendu parlé ?
Réponse : « A part pour les élections non ! » Le Mi ne s'intéresse pas aux agents ex DDI affectés en SIDSIC. (A savoir : Lors des élections suite à notre intervention ils n'ont pas disparu des radars pour les élections au MI ?
- En général sur le dialogue social concernant les SIDSIC : la sourde oreille de l'administration aux questions posées (ne sachant pas ou ne voulant pas répondre).

→ La carrière :

- **Pour les ex DDI, elle s'est arrêtée le jour de la mise en place des SIDSIC.** Les oubliés du MI et de leurs ministères.
Exemple : Tout le monde se renvoie la balle en matière de gestion RH. Nous avons des cas de non traitement des CET depuis la mise en place des SIDSIC que personne ne veut résoudre ? Exemple parmi tant d'autres.
- Lors de la mise en place des SIDSIC, il avait été dit que ces services étaient créés pour revaloriser la spécialité d'informaticiens. Dans ce domaine RIEN n'a été fait RIEN !
Exemple : une étude est en cours depuis 2011 sur la revalorisation des postes en informatique, une des priorités nous avait-on dit ? Que des promesses !
- Des agents abandonnés par leurs ministères respectifs et non suivis par le MI. **Une gestion approximative des dossiers SIDSIC** par le MI et les centrales.
Exemple : Dans certaines structures les dossiers personnels sont archivés dans l'ex DDI et non au bureau du personnel de la préfecture car le bureau RH ne sent pas concerné par les agents ex DDI affectés en SIDSIC.

- **Des bilans de promotion** depuis la mise en place des SIDSIC demandés au CT des DDI et que l'on n'a pas.
Exemple : demandé en septembre 2017 dans les instances officielles, n'ont toujours pas été remis aux OS malgré de multiples promesses du DSAF, du SGG, des ministères ?
- **Des questions posées officiellement** dans les instances officielles et pour lesquelles nous n'avons pas de réponses.
Exemple : voir les comptes rendus FO DDI (consultable [ICI](#))
- **La dévalorisation des postes d'informaticiens** au fil des ans, la mise en place des SGC en est encore une preuve !
Exemple : déjà cité les ex RSI par exemple

→ Le fonctionnement

- Structuration nous avaient-ils dit ?
- Au bon vouloir du préfet du moment
Exemple : Pas de vague ou c'est la révolution. D'où le constat d'une désorganisation complète de ces services au niveau national, sur un échec (Premier ministre) et l'on persiste en continuant avec la mise en place des SGC,
- Des préfets qui font ce qu'ils veulent **sans tenir compte de l'intérêt des services.**
Exemple : L'exemple des astreintes où même le DSAF ou le SGG ne se sont pas positionnés pour rappeler que les astreintes sont un acte de volontariat et ont laissé les préfets agir comme bon leur semblent. Sachant que les avantages indiciels liés à l'organisation des services du MI ne s'appliquent pas aux personnels issus des DDI !
- Des services avant tout au service des préfectures, cas de services regroupés.
Exemple : Nous avons des exemples. La préfecture d'abord, les DDI on verra après !
- **Les cultures ne sont pas les mêmes.** Le travail n'est pas le même. Les agents ex DDI sont polyvalents et ont une vision générale de tout ce qui se rapporte à l'informatique dans la structure (réseau, applications, utilisateurs, gestion des stocks, gestion des matériels, téléphonie...), les agents MI sont spécialisés.
- **Les systèmes de gestion sont différents.** Les agents MI sont dépendants du national et le réseau est cloisonné. Pas d'interconnexion avec les DDI. Les systèmes des DDI sont locaux et gérés de A à Z par les informaticiens en poste dans les DDPP et DDCS. Pour les DDT, c'est l'écologie qui a la main. Quel était l'intérêt de fusionner ?

Exemple : Dans de nombreux SIDSIC, rien a changé. Juste l'affichage. Le boulot d'un ex DDI est le même qu'auparavant. L'ex RSI gère toujours la structure de la même façon. Le chef SIDSIC intervient pour faire le bilan de l'année et pour l'entretien professionnel. Les ex Rsi assistent toujours aux CODIR ,

→ Sondage, enquête de satisfaction SIDSIC : Une mascarade

- Sondage orienté ne correspond pas à la réalité du terrain.
Exemple : Ne prennent pas en compte le fait que les SIDSIC soient regroupés ou pas.
- Les OS devaient être invitées à la construction de ce sondage, on attend toujours.

→ Basculement dans les SGC :

- Irréfléchi dans la précipitation
- Un audit SIDSIC aurait du avoir eu lieu en amont comme nous l'avions réclamé.
- Une méconnaissance de nos hauts responsables de ce qui se passent dans les services,
- **Objectif** : Gain en effectifs affiché. Les SIDSIC en subiront les conséquences encore une fois.

Sur l'audit :

- Audit ciblé ?
- Nous avons demandé que la base (informaticiens) soit consultée. Qu'en est il ?
Exemples :
 - *Pourquoi des audits en région où seuls les chefs SIDSIC sont conviés ?*
 - *Pourquoi des SIDSIC volontaires pour être audités ne le sont pas (alors que le chef SIDSIC est un des rares issus de DDI ?)*
 - *L'audition des agents des DDI et du MI concernant les services rendus par les SIDSIC est elle prévue ?*
- **Nos demandes**
Nous aimerions que dans votre compte-rendu figure :
 - le détail des agents SIDSIC audités (Chef SIDSIC, agents SIDSIC issus du MI ou pas) avec les pourcentages.
 - Même demande pour les agents des DDI et du MI audités.

Les retours de terrain : Nous en avons beaucoup du bon et du pas bon.

- **Sur le sujet RIFSEEP : aucune harmonisation**
- Les oubliés du RIFSEEP – Après la dévalorisation des postes ex DDI avec la mise en place des SIDSIC et maintenant la mise en place des SGC, les informaticiens sont les grands perdants
 - Dégringolade dans le positionnement au niveau des grilles, des groupes et de la cotation des postes.
 - Prime informatique supprimée et compensée dans le complément IFSE, jusqu'à quand ? (3000 à 4000 euros par an)
 - Les chefs SIDSIC non consultés pour la cotation des postes SIDSIC pour les ex DDI
- **Un seul constat : on nous ment !**
 - *Exemple : Le préfet nous a annoncé (agents SIDSIC et représentants du personnel) que rien n'allait changer, que les SIDSIC continueraient à fonctionner comme maintenant c'est à dire éclatés, chacun dans son domaine (Ex DDI en DDI, Ex MI en préfecture). Devant les directeurs le discours est différent : « Tous regroupés en préfecture ». cela résume la confiance que l'on peut avoir aujourd'hui en ceux qui nous dirigent au niveau du département, aucune. La mésaventure continue !*
- **Une direction (informatique) qui fonctionne bien !**
 - Tout n'est pas négatif dans les SIDSIC, même les préfets le reconnaissent mais au lieu de prendre exemple on casse tout.
 - *Exemple : Cas de la direction informatique de l'Oise qui a écrit au préfet et qui aurait souhaité être audité mais n'a pas été retenue. Il n'est peut-être pas dans le moule MI ?*
- **Morceaux choisis des témoignages :**
 - *Les SIDSIC ne se cantonnent pas qu'au dépannage d'ordinateurs et de téléphones, c'est un métier, sans l'informatique, les agents ne travaillent plus, ils sont dans les couloirs. Il faut donc nous reconnaître à notre juste valeur !*
 - *Nous avons atteint le bas de l'échelle, on ne pourra pas être plus bas qu'on le sera dans les SGC. Quand on a des bacs plus 3, plus 5 en informatique, plus de 20 ans d'expérience dans l'informatique, c'est très difficile à accepter. La revalorisation, nous l'attendons toujours. Aujourd'hui je parlerai plus de dévalorisation.*
 - *La note du 2 août montre bien que dans les hautes sphères, ils ont une vision très réductrice de ce qu'est en réalité l'informatique, 2+ 1 =- 2 !*

- *Au fur et à mesure qu'on avance, on recule, les promesses du départ c'était pour nous appâter, qu'en reste-t-il ? du découragement et de la démotivation. Et ils veulent nous servir le même plat avec les SGC ?*
- *La circulaire du 2 août est contre productive, on essaye de se structurer par rapport à ce qui nous a été imposé et on casse tout. Il ne faut pas rester dans cette spirale qui fait que nous enfoncer un peu plus chaque jour !*
- *Laissez-nous faire notre métier auquel vous ne connaissez rien et auquel vous n'apporterez rien de part vos connaissances limitées sur le sujet. Ce n'est pas en supprimant des effectifs et en démotivait les personnels que l'on avance même si la réduction des dépenses publiques est bien réelle. Regardez plutôt en haut, notamment les trains de vie de certains !*
- *Suppression d'un outil fonctionnant sacrifié sur l'autel des gains en ETP, ce qui est attendu avec la création des SGC,*
- *Il est temps de laisser les SIDSIC se structurer et non de leur annoncer des restructurations à chaque nouveau gouvernement. Si vous ne voulez plus de nous, dites le haut et fort au moins nous serons fixés !*
- *Pas de reconnaissance d'un point de vue statutaire ou sur le boulot à tous les niveaux de la hiérarchie des SIDSIC.*
- *En ces temps de tensions (depuis 6 ans tout de même), les audits sont des outils à la "mode" et dont les résultats, quand ils ne sont pas tout simplement absents, ne changent pas grand chose.*
- *Force est de constater que la mise en place des SIDSIC pose des problèmes: humains (Démotivation), techniques (RIE peu performant), moyens (effectifs en baisse continue), logistique (Il faut faire plus avec moins), évolution professionnelle (carrière stoppée!)*
- *Un désastre : Une démarche intitulée "Comment améliorer la Qualité de Vie au Travail au SIDSIC du... ?" a été réalisée en 2018. Cela devait aboutir à la rédaction du rapport de diagnostic par l'intervenant , qui ne nous a jamais été fourni (?)..... on en attends toujours les fruits. Les fruits se sont traduits pour nous, pour faire rapide, en un harcèlement hiérarchique de la part de la préfecture, qui a conduit à ce que chacun d'entre nous avons fait l'objet de sanctions: rappels au règlement, réduction d'ISS, pas de proposition lors des promotions, menace de sanctions disciplinaires pour des motifs plus que futiles. Nous sommes considérés comme des électrons libres à mater par tous moyens utiles, des grains de sable dans les rouages de la préfecture,*
- *Il y a des SIDSIC où cela se passe bien mais qui vont subir une nouvelle fois une restructuration avec la mise*

en place des SGC qui laisse à penser que ces services rétrogradés vont mal fonctionner !

→ Pour conclure :

- Stop !
- les économies ce n'est pas là qu'il faut les faire.
- Les agents côté ex DDI ont en assez.
- Attention, beaucoup s'en vont ou se posent la question ? Mais n'est-ce pas l'objectif ?
- Les effectifs à l'entrée en SIDSIC étaient de (On sanctuarise): 1138 emplois transférés (1148 comptabilisés dans le bilan social 2014 des DDI...):- 684 MI- 179 MEDDE- 57 METLR- 60 ministères sociaux- Agriculture 152- Finances 6 . Quels sont les chiffres aujourd'hui. Affichez vous dans les conclusions de votre rapport les comparatifs : Avant et après ?
- Nous espérons toujours une réponse aux nombreuses questions posées à nos administrations et restées sans réponse.

Ce bilan, FO ne le cautionne pas !

FO considère que l'ensemble des dégâts entraînés par la mise en place des SIDSIC préfigure ceux qui seront entraînés par la mise en place des SGC.

FO réaffirme son opposition à ces fusions visant à la réduction des moyens, à l'attrition des services apportés, à la dégradation de la situation des personnels et à servir des luttes de pouvoir inter-ministériels.